



Séparation et crédit immobilier

Par **seb33230**, le **05/08/2011** à **09:25**

Bonjour, rnje vivais en concubinage et nous avons emprunte pour l achat d 1 terrain et construction d 1 maison : le prêt était de 100 000 ern. mon amie figure sur le prêt mais a 25 %. nous avons commencé à rembourser le prêt au 09/ 2010 et au 11/ 2011 mon amie a quitté le domicile conjugale.rnje continue de payer le prêt seul, il me reste 100 000 e a donner. ct les interets que je payais jusqu a present. je voudrais enlever mon amie du crédit. comment dois je faire ? et quelle est la somme que je devrais lui verser ou qu elle devra me verser car je veux dans tous les cas garder ma maison dans laquelle je me suis bcp investi dans les travaux. merci d avance de me donner des solutions